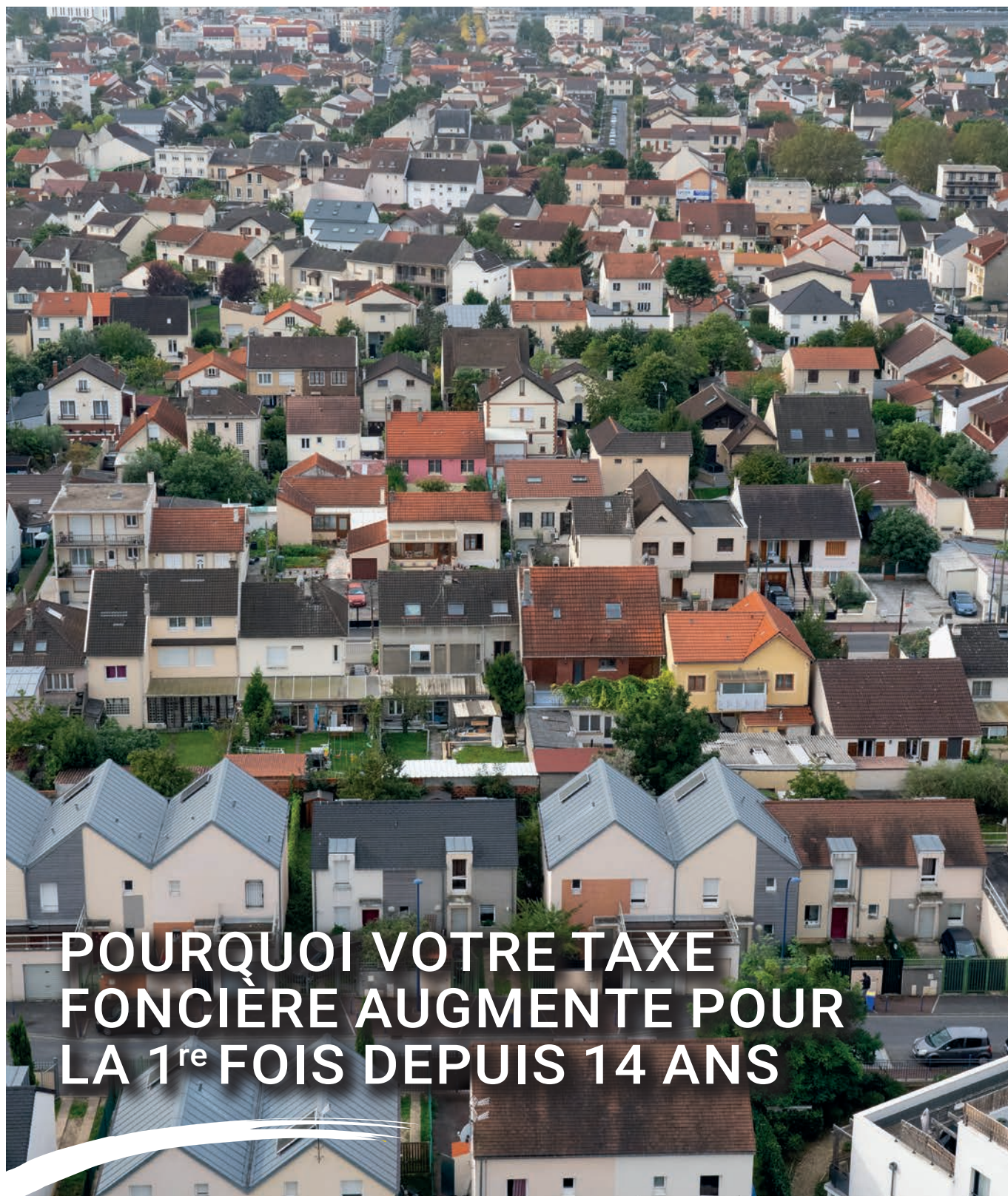


DRANCY • média

BIMENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES

Du 16 au 31 OCTOBRE 2023



**POURQUOI VOTRE TAXE
FONCIÈRE AUGMENTE POUR
LA 1^{re} FOIS DEPUIS 14 ANS**



Succès confirmé pour le 2^e Festival du jeu *Et si on jouait ?* Près d'un millier de joueurs de tout âge, le double de l'an dernier, s'y sont pressés samedi 30 septembre. Pour l'occasion, l'espace culturel et son parking se sont transformés en un grand terrain de jeu. Ici le coin "Petits bouts".

GRAND
ANGLE

4-8

LA TAXE FONCIÈRE

DRANCY
360

9

CONSEIL

PRÈS DE CHEZ
VOUS

12-13

TRAVAUX

CULTURE



21

F. X. DEMAISON

Gouverner, c'est prendre ses responsabilités



Les propriétaires drancéens reçoivent actuellement leur avis de taxe foncière et ont pu constater une augmentation par rapport à l'an dernier. Afin de vous donner toutes les clés de compréhension de ce sujet complexe, j'ai souhaité que ce numéro de *Drancy Média* lui soit consacré.

Comme nous vous l'expliquions au printemps, la plus grande part de l'augmentation de la taxe foncière est liée à la revalorisation des bases locatives (7,1%) décidée par le Gouvernement qui, dans le même temps, réduit nos recettes malgré l'inflation. En clair, il nous donne moins d'argent en vous faisant payer plus d'impôts.

Malheureusement, nos gouvernants n'assument pas cette mesure. Pire encore, le président de la République a accusé les maires d'être entièrement responsables de cette hausse lors d'une interview télévisée. Nous étions hélas habitués à ses répliques méprisantes, mais nous attendions cette fois à ce qu'il assume publiquement de compenser ses économies nationales en augmentant nos impôts locaux. Il n'en n'a pas eu le courage.

À Drancy, votre majorité municipale a pour habitude de dire ce qu'elle fait et de faire ce qu'elle dit. En avril dernier, face à l'explosion des coûts constatée depuis le début de la guerre en Ukraine, nous annonçons une augmentation de 2,9 % du taux de la taxe foncière.

Cette décision a été prise à contrecœur mais en responsabilité, face aux effets de l'inflation (+ 3,63 M€), des décisions de l'État pesant sur notre budget (+ 2,86 M€) ainsi que de la suppression d'aides fiscales jusqu'à présent versées à notre commune (- 2,42 M€), soit au total plus de 9 millions d'euros de dépenses dont nous ne décidons rien. Nous avons dû faire un choix clair et raisonnable.

Par ces 2,9 %, nous obtenons 1,7 M€ supplémentaire indispensable au maintien des services communaux essentiels comme : le budget des écoles, le nettoyage, les sports et la culture, ou encore le recrutement de médecins pour nos CMS. Mais également pour poursuivre des projets nécessaires à la transformation de notre ville comme la réfection de rues, la construction du nouvel espace culturel, du stade nautique ou de l'îlot du marché.

Si, par lâcheté, nous avions voulu répercuter sur les Drancéens la totalité des hausses de prix subies par la commune, nous aurions augmenté le taux de 6,5 % (en plus des 7,1 % décidés par l'État) et non de 2,9 %. Cet effort volontaire, nous a permis de limiter cette hausse au strict nécessaire grâce à une gestion saine des finances communales que nous pratiquons depuis plus de vingt ans.

L'opposition PC se ridiculise quand elle conteste notre décision alors qu'elle refusait nos baisses de taux il y a trois ans. Hier, comme aujourd'hui, elle réclame davantage de dépenses, sans jamais dire comment elle trouverait des recettes. On peut le savoir en regardant notre ville voisine, gérée par les communistes, qui augmente ses impôts de 27 % (la 4^e plus forte augmentation de France !).

Cette politique du mirage pratiquée par la gauche locale démagogique, consiste à donner d'une main ce qu'on reprend au centuple de l'autre. Et à mentir aux locataires, qui payent ces impôts dans leurs loyers. Si les impôts augmentent, leurs loyers aussi.

Nous aurions évidemment préféré maintenir ce que nous faisons depuis 14 ans : ne pas augmenter les impôts, voire les baisser comme en 2019 et en 2020. Mais en réponse au contexte exceptionnel, nous avons pris une décision exceptionnelle.

Contrairement à d'autres, nous savons l'expliquer et n'hésiterons jamais à l'assumer devant vous.

Aude Lagarde,
maire, conseillère départementale



La légère hausse de la taxe foncière permet de maintenir des services publics de qualité, à l'image du service nettoyage de la ville, très sollicité, ainsi que de mener à bien les grands projets qui amélioreront votre cadre de vie.



LIRE SA TAXE FONCIÈRE

Alors que certains voudraient expliquer que la hausse de 10,2 % de la taxe foncière est entièrement du fait de la municipalité, Drancy média rétablit quelques vérités. C'est très simple, tout est écrit sur votre avis d'imposition.

TAXE FONCIÈRE ILLUSTRÉE

Taux voté par la commune

Il n'a pas varié entre 2021 et 2022 et a augmenté de 2,9 % entre 2022 et 2023

Pour rappel : entre 2009 et 2021, il avait diminué de 1,14 %.

Base locative définie par l'État

En 2023, l'État a décidé d'une augmentation de 71 %, un record depuis 30 ans.

Pour rappel : entre 2009 et 2021 la base locative a augmenté de 28,3 %.

Votre cotisation

Elle augmente de 10,15 % par rapport à l'an dernier.

L'État est responsable d'une hausse de 71 % et la commune de 2,9 %.

Méthode de calcul

(Base locative de 4112)
 x
 (Taux communal de 42,49%)
 =
 Cotisation de 1747 €
 (à laquelle s'ajoutent des taxes supplémentaires)

Les taxes supplémentaires

Elles sont calculées sur la base locative de l'État qui a fortement augmenté.

Taxe spéciale (+ 9,09 %) : prélèvement effectué au profit d'établissements publics particuliers, tels que la Société du Grand Paris pour le financement du nouveau réseau de métro express, décidé par Nicolas Sarkozy et qui desservira les gares du Bourget et de Drancy-Bobigny.

Taxe ordures ménagères (+ 6,85 %) : sert à financer la collecte des déchets des ménages. Elle a augmenté, sans que la Paris Terres d'Envol n'ait changé son taux.

Taxe GEMAPI : sert à financer les dépenses des collectivités de communes pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021		41,29 %	%	%	0,625 %	8,74 %	0,00912 %	
Taux 2022		41,29 %	%	%	0,574 %	8,74 %	0,009 %	
Propriétés bâties								
Adresse		RUE PEGOUD						
Base		3840			3840	3840	3840	
Cotisation		1586			22	336	0	1944
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2021		1533			23	325		
Cotisation 2022		1586			22	336		1944
Variation		+3,46 %		%	-4,35 %	+3,38 %	%	
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 6 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 8 €.								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								77
Dégrèvement Habitation principale								
Dégrèvement JA État								
Dégrèvement JA Collectivité								
Montant de votre impôt								2021
Références administratives : 93036 93036 93036 93036								

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022		41,29 %	%	%	0,574 %	8,74 %	0,009 %	
Taux 2023		42,49 %	%	%	0,58 %	8,74 %	0,072 %	
Propriétés bâties								
Adresse		RUE PEGOUD						
Base		4112			4112	4112	4112	
Cotisation		1747			24	359	3	2133
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2022		1586			22	336	-	
Cotisation 2023		1747			24	359	3	2133
Variation		+10,15 %	%	%	+9,09 %	+6,85 %	- %	
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 10171467 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.								
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 7 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 8 €.								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								83
Dégrèvement Habitation principale								
Dégrèvement JA État								
Dégrèvement JA Collectivité								
Montant de votre impôt								2216
Références administratives : 93036 93036 93036 93036								

Qui est responsable ?

Sur ces avis, la taxe a augmenté de 195 €.

État : 115 €

Ville : 46 €

Autres organismes : 34 €

DÉCORTIQUONS VOTRE AVIS DE TAXE FONCIÈRE

Cela ne vous aura pas échappé, votre taxe foncière 2023 est supérieure à celle de 2022. Un phénomène qui concerne tous les propriétaires français et s'explique par différents facteurs.

La taxe foncière, c'est quoi ?

Il s'agit de l'impôt local, versé à la commune, que doivent payer les propriétaires d'un bien immobilier ou d'un local commercial. Dans les faits, les locataires le payent aussi à travers leurs loyers. Par exemple, l'OPH de Drancy paye plus de 5 millions d'euros à la ville pour le compte de ses locataires.

Comment est-elle calculée ?

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base d'imposition de votre bien par différents taux.

La base d'imposition est définie par l'État. Il s'agit d'une estimation du montant du loyer que vous pourriez obtenir en louant votre bien. Cette valeur est réévaluée chaque année par le ministère des Finances compte tenu de l'inflation.

Les taux sont quant à eux décidés par les collectivités territoriales, telles que la Ville, Paris Terres d'Envol ou encore la Métropole du Grand Paris.

Que s'est-il passé entre 2009 et 2022 ?

Depuis 2009, plusieurs acteurs ont joué un rôle sur les variations du montant de la taxe foncière notamment : l'État au travers de la revalorisation des bases locatives (+ 28,3 % en 12 ans, soit environ + 2,35% par an habituellement) et la Ville.

Pour protéger les Drancéens, la ville n'a jamais augmenté ses taux depuis 14 ans ! Mieux encore, sur la période 2009-2022, elle l'avait même diminué à deux reprises, permettant une baisse de taux de - 1,14 %.

En 2022, ce taux s'élevait à 41,29 %, car il avait intégré la suppression des taxes foncières qui revenaient auparavant à l'ancienne communauté d'agglomération du Bourget (2,42 %) ainsi qu'au département (16,29 %). Lors de ces réformes décidées par l'État, la Municipalité avait fait le choix de ne pas augmenter la somme totale des taux pour ne pas pénaliser les Drancéens.

Pourquoi la taxe foncière augmente en 2023 ?

L'État

Cette année, l'État a décidé d'une revalorisation historique des bases d'imposition, à hauteur de 7,1 %, augmentant mécaniquement votre taxe foncière. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 1989 ! Il y a une raison simple à cela. Normalement, chaque année, l'État augmente ses dotations aux communes (DGF, DNP, DSU*, etc.). Cette année, l'État a décidé de faire des économies sur le dos des communes et d'augmenter vos impôts locaux de 7,1 % (à travers les bases dont il décide seul). Dans le même temps, il a diminué les dotations à une ville comme la nôtre (- 1,2 % de dotation forfaitaire) et à peine + 0,7 % sur le reste quand l'inflation est à plus de 6 % ! Concrètement, pour pouvoir dire qu'il n'augmentait pas les impôts nationaux, l'État a augmenté les impôts locaux et réduit en parallèle son aide aux communes.

*Dotation Générale de Fonctionnement, Dotation Nationale de Péréquation, Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

La ville

L'année 2023 a été particulièrement compliquée pour le budget communal, comme elle l'a été pour tous les Français. La Ville a ainsi fait face aux effets de l'inflation (+ 3,63 M€), à des décisions obligatoires de l'État pesant sur nos dépenses (+ 2,86 M€), mais aussi à la suppression de son aide contre l'inflation (- 2,41 M€) comme l'illustre le graphique en page 8. Au total, cela représente près de 9 millions d'euros en plus qui pèsent sur la ville.

Face à ces circonstances exceptionnelles et malgré des efforts de gestion importants, la municipalité a été contrainte d'augmenter son taux de 2,9 %. Cette décision nécessaire avait été annoncée aux Drancéens en avril dernier. Elle engendre une recette de 1,17 million d'euros supplémentaires (7 fois moins que ce coûtent les décisions de l'État) permettant de maintenir les services publics indispensables aux Drancéens, tout en menant à bon terme les grands projets et en maintenant les services publics destinés à améliorer votre quotidien : rénovation urbaine, création de 1000 places de stationnement, nouveau stade nautique, espaces verts, effort en matière de santé...



Simulation

Maintenant que vous maîtrisez votre taxe foncière sur le bout des doigts, livrons-nous à une petite démonstration, au regard de l'avis de taxe foncière situé en page 6.

Situation fictive : l'État n'augmente pas la base locative et la Ville augmente son taux de 2,9 %.

> La hausse modérée du taux communal aurait représenté une augmentation de 46 € par an pour ce foyer.

Situation réelle : Pour faire des économies sur le dos de notre commune en augmentant vos impôts, l'État augmente la base locative de 7,1 % et la Ville est contrainte d'augmenter son taux de 2,9 %.

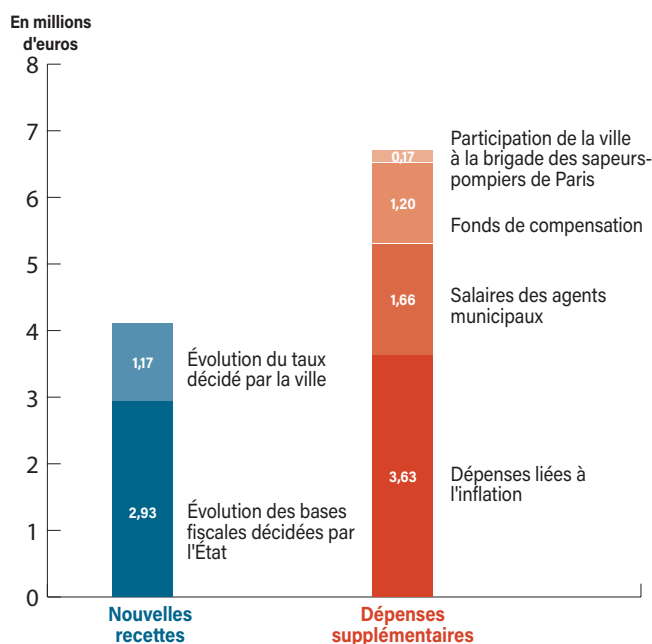
> La revalorisation des bases locatives par l'État représente 115 €, celles des taxes supplémentaires 34 € et l'augmentation de la Ville toujours 46 €, la taxe foncière augmente donc de 195 €. ■

UNE HAUSSE LA PLUS LIMITÉE POSSIBLE

La municipalité a toujours mené une politique favorable au pouvoir d'achat des Drancéens. Au classement des 40 communes les moins imposées de Seine-Saint-Denis, bon élève, Drancy a allégé son héritage des impôts communistes, en passant de la 23^e à la 15^e place entre 2009 et 2022. Sur la même période, seules 8 villes de Seine-Saint-Denis ont baissé le taux de leur taxe foncière. Et Drancy en fait partie !

Alors que notre municipalité a dû faire le choix d'une hausse limitée de la taxe foncière, d'autres villes en ont décidé autrement. C'est le cas de Bobigny, où la majorité communiste a voté une hausse spectaculaire de 18,5 % du taux, soit + de 27 % en comptant l'augmentation de l'État. C'est la 4^e plus forte augmentation d'impôts de toute la France ! Nos voisins PC sont désormais les habitants du département les plus taxés. Malgré cela, l'opposition communiste ose donner des leçons de pouvoir d'achat...

Les élus drancéens ont préféré ne pas faire supporter tout le poids de l'inflation au contribuable drancéen, si bien que la hausse de la taxe foncière est très inférieure à l'inflation des coûts à laquelle la ville doit faire face. Pour cela, la ville a encore dû faire des économies.. ■



La hausse modérée de la taxe foncière sera bien inférieure à l'inflation des coûts auxquels la Ville doit faire face



L'AVIS D'ANTHONY MANGIN 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE, CHARGÉ DES FINANCES ET DE LA CULTURE

"À Drancy, nous avons hérité d'une taxe foncière assez forte, car nos prédécesseurs pensaient qu'elle était un outil pour taxer les riches propriétaires, alors que les locataires la payent aussi à travers leurs loyers. Ainsi, afin de préserver les Drancéens, nous n'avons jamais augmenté son taux depuis 14 ans. Nous l'avons même diminué à deux reprises, contre l'avis de notre opposition communiste et consorts, qui réclamait alors plus de dépenses. Cette année, nous sommes obligés de tenir compte du contexte économique, des décisions de l'État, des augmentations imposées par nos fournisseurs, des coûts de l'énergie qui s'envolent... Et encore, nous subissons moins que d'autres villes, grâce au choix de la municipalité de développer la géothermie, aux rénovations énergétiques déjà effectuées dans nos écoles ou nos bâtiments municipaux, ou au passage en LED de l'éclairage public.

Grâce à notre bonne gestion des finances de la ville, nous n'avons pas été obligés d'augmenter le taux de la taxe foncière autant que les dépenses supplémentaires que nous avons subies. La hausse de 2,9 % est ainsi bien loin de couvrir

les effets de l'inflation ou des dépenses que nous impose l'État. Nous continuons de maîtriser nos dépenses de façon rigoureuse, nous obligeant souvent à dire non, ce qui nous permet d'entreprendre de nouveaux investissements sur des domaines clefs : la voirie, le stationnement, l'assainissement, l'urbanisme, la sécurité, les sports, la culture ou encore la santé. Depuis 2001, les services sont mobilisés pour maîtriser au mieux les dépenses de la ville, ce qu'ils font avec ingéniosité et responsabilité. Je veux aussi signaler que plus de 90 % de nos emprunts sont à taux fixes et ne subissent donc pas par les envolées actuelles des taux. Là aussi, une gestion de bon père de famille que critiquait la gauche il a peu. Cela nous permet de regarder l'avenir avec un peu plus de sécurité. Prenez l'exemple de l'extension-rénovation de la piscine. Nous aurions pu lancer l'opération beaucoup plus tôt mais, les prix étant alors plus élevés, cela n'aurait pu se faire dans les meilleures conditions pour la ville. Nous avons choisi d'attendre pour payer moins cher. Vous le voyez, dans une ville pauvre comme la nôtre, l'intérêt des Drancéens commande des efforts de gestion intelligente dans chaque décision."



CONSEIL DE RENTRÉE

Le conseil municipal de septembre a été l'occasion d'adopter de nouveaux projets mais aussi d'accueillir de jeunes invités.

Fakhar Hussain Shah et Elyon Nduka, membres du CCJ présentant leurs projets lors du conseil municipal.



Particulièrement engagée auprès de la jeunesse, le maire a tenu à ce que les membres du Conseil consultatif des jeunes (CCJ) présentent au conseil municipal leurs travaux et projets.

Deux d'entre eux verront ainsi le jour :

- la création, par deux Drancéens, d'une bande dessinée présentant les animaux de la ferme pédagogique, qui sera exposée et présentée au public ;
- un parcours sportif de 6000 pas à travers notre ville qui fera étape dans les principales installations emblématiques drancéennes et qui s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques.

Ces propositions ont fait l'objet d'un vote symbolique et ont été adoptées à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Chaque année, la commune participe aux dépenses de fonctionnement des écoles privées du département accueillant des élèves drancéens. Afin de tenir compte de l'inflation, la municipalité a rehaussé cette somme à 650 euros par élève (+ 6 %), témoignant ainsi de son attachement à la réussite de tous les jeunes drancéens, qu'ils soient scolarisés dans le public comme dans le privé.

Le conseil municipal a reconduit la convention avec la société PowerZ pour favoriser l'apprentissage par l'exploitation des jeux numériques. Au vu du succès rencontré sur l'école Diderot 1, l'étude numérique est étendue à deux nouvelles écoles - Jean Macé et Jules Ferry.

Taxe majorée

Lorsqu'une commune de plus de 50 000 habitants présente un fort déséquilibre entre offres et demandes de logement, la loi lui permet d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS). L'objectif est d'inciter les propriétaires à remettre leur bien sur le marché dans les zones où l'accès au logement est particulièrement difficile. Le conseil a décidé d'une majoration de 50 % de la THRS.

Subventions

Suite au tremblement de terre au Maroc, la générosité des Drancéens fut au rendez-vous. La Municipalité a souhaité s'y associer en votant une subvention de 10 000 euros, en faveur de la Croix-Rouge.

Une subvention de 25 000 euros sera également versée à l'antenne départementale des Restos du coeur qui rencontrent de grandes difficultés financières. Cette somme bénéficiera directement aux familles drancéennes les plus modestes.

Pour fêter ses 25 ans, l'association drancéenne "Chœur et mouvement" enregistrera un C.D avec plusieurs générations de choristes. Le conseil municipal a souhaité participer à ce projet en votant une subvention de 2 000 euros.

Voirie

Enfin, la ville a fait l'acquisition d'une propriété située passage Gueugnon, dans le quartier de l'Économie. Cette dernière est nécessaire à la restructuration du quartier et, à terme, permettra la création d'une nouvelle voie d'accès permettant de désengorger le carrefour de la rue Anatole France et de l'avenue de la Division Leclerc.

SPORT



De retour d'une longue randonnée, les cyclistes de l'AS Drancy cyclotourisme ont partagé un verre de l'amitié avant de prendre la pose.

ÉDUCATION



▲ Les 230 jeunes diplômés ayant réussi leur bac avec mention avaient rendez-vous à l'Espace culturel, jeudi 28 septembre, pour recevoir leur carte-cadeau offerte par la ville.

SÉCURITÉ



▲ À l'initiative du conseil de quartier du Petit Drancy et de l'association BBN, la rue Voltaire a été embellie. Les œuvres inviteront les automobilistes à lever le pied devant la sortie de l'école Salengro-Voltaire.



CINÉMA

◀ Dimanche 1^{er} octobre, c'était jour de fête pour les jeunes drancéens ! L'Espace culturel projetait en avant-première le deuxième opus de la Pat' Patrouille.

STATIONNEMENT



▲ Mardi 3 octobre, la Police municipale a mis en fourrière les épaves de la rue de Budapest qui empêchaient les résidents de se garer au quotidien.

SOLIDARITÉ



◀ La ville a accueilli la 3^e édition de la Giulia's cup, organisée par Drancy futsal pour soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques. Le gymnase Joliot-Curie a fait le plein.

LES TABLETTES FONT AUSSI LEUR RENTRÉE

Pierre Vanherreweghe est instituteur depuis 3 ans à l'école élémentaire Dulcie September, dans une classe de CE1/CE2. Tous les jours, il utilise les tablettes mises à disposition par la mairie.



devant les yeux pour pouvoir la recopier. Le matin, si certains enfants préparent leur cahier du jour plus vite que d'autres, ils ont accès au Petit Quotidien, qu'ils peuvent lire en version numérique. Ça évite tous ces temps d'attente, qu'on remplace par de la lecture ou de l'information.

Est-ce que la tablette facilite la vie d'enseignant ?

Certaines applications permettent la correction sur ordinateur, donc je peux corriger en me connectant au wifi. C'est un avantage pour les enseignants. De plus, grâce aux tablettes, on a un retour très rapide : via des graphiques, on voit si les élèves comprennent ou non les notions enseignées. Ça nous permet de créer des groupes de soutien en maths ou en lecture pour les élèves en difficulté. Les tablettes nous permettent d'avancer plus vite dans le programme. Cela signifie une progression plus rapide des écoliers. Enfin, les enfants peuvent également utiliser la tablette et ses applications à la maison, ce qui leur permet de réviser de manière ludique. ■

Que pensez-vous de la mise en place des tablettes en classe ?

C'est un atout pour les élèves car on peut s'adapter à leur niveau réel, avec diverses applications, que ce soit en mathématiques ou en français. J'en utilise plusieurs telles que Plume, Lalilo ou Adaptiv'Math. Les élèves effectuent un test de positionnement, puis l'intelligence artificielle va les faire retravailler sur les exercices leur ayant posé des difficultés. Ça permet aussi de ne pas freiner les bons élèves qui, une fois leur exercice réussi, peuvent s'attarder sur d'autres problèmes proposés dans les applications.

Qu'est-ce que ça apporte de plus à votre cours et aux enfants ?

La tablette dynamise le cours. Elle donne aussi un côté ludique qu'on peut retrouver dans un jeu de société. Les tests paraissent moins institutionnels. J'aime bien l'introduire dès le CE1 pour montrer aux élèves que c'est un outil qui va les aider à progresser. Ça leur apprend aussi à l'utiliser de manière intelligente. Aujourd'hui on ne peut pas faire sans Internet, sans smartphone, sans ordinateur. Utiliser la tablette dès l'école primaire permet d'avoir une éducation au numérique et, plus tard, de ne pas faire n'importe quoi avec cet objet.

À quelle fréquence utilisez-vous la tablette ?

Tous les jours pendant maximum 30 minutes. Pour les poésies, au lieu de les photocopier ou de les projeter, je fais en sorte que les élèves puissent les retrouver sur la tablette. Ceux ayant des problèmes de vue vont pouvoir l'agrandir. Ils l'ont directement



CHIFFRES CLÉS

- > 5.500 tablettes distribuées
- > 2.5 millions d'euros investis au bénéfice des élèves du CP au CM2 depuis le lancement de cette action
- > + de 17 applications ludiques
- > 1 support pour tous les exercices

Plus d'infos sur drancy.fr/tablettes





Le tronçon sud de la rue Haussonville en rénovation

C'est la 2^e phase de travaux pour la rue Haussonville : sa partie située au sud de la rue Émile Desprez se refait une beauté. Depuis le 25 septembre, sur 252 m, la ville s'attèle à la réfection totale de la chaussée, des trottoirs, de la signalisation et du mobilier urbain. Le stationnement alterné sera supprimé et 27 places fixes (dont 1 PMR) créées. Sur le trottoir d'en face, des bornes anti-stationnement en béton seront posées. 47 arbres vont par ailleurs être plantés dans le cadre de cette rénovation d'un coût de 610 000 €. Rendez-vous dans 4 mois pour voir le résultat.

Double sens cyclable rue des Bois de Grosly

Connectée au réseau existant de la rue Jacqueline Quatremaire, la piste cyclable à double sens se poursuivra sur 245 m dans la rue des Bois de Grosly actuellement en chantier, sur le tronçon allant de Quatremaire à la rue Robert Manuel. Dans le même temps, chaussée, trottoirs, mobilier et signalisation seront entièrement refaits, de même que l'emplacement des cars scolaires. L'arrêt de bus n°151 sera rénové et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Au milieu, le rond-point permettant de rejoindre la rue Jules Guesde sera modifié avec un nouvel îlot central. Pour finir, 110 m² de jardinières seront plantées. La fin de ce chantier, d'un coût total d'un million d'euros, est prévue pour le 15 décembre prochain.



Poursuite du plan 1000 places

En septembre, 5 rues étaient en travaux dans le cadre du plan "1000 places de stationnement supplémentaires" et 41 emplacements ont été créés. Montant de ces travaux : 138 000 €, comprenant la reprise des marquages au sol, la pose de potelets et la création d'îlots. Il s'agit des rues Édouard Vaillant (4 places), Hoche (5 places), Henri Rouanet, (13 places), Henri Fournier (12 places) et Branly (notre photo, 7 places). L'action de la Municipalité se poursuit.



L'AVENIR MIEUX CONNECTÉ

La rue Saint-Stenay accueillera un axe cyclable pour faciliter les déplacements des habitants du quartier vers les grands pôles de transport et le centre-ville. Progressivement, la ville fait place aux vélos et trottinettes sans faire de la voiture un ennemi, comme à Paris.



L'offre de transports en commun va considérablement se développer autour du quartier de l'Avenir. Aux RER B et T11 s'ajouteront les lignes de métro 7, 16 et 17, à la gare du Bourget. La future station Drancy-Bobigny, située à hauteur du pont, rue de Stalingrad, accueillera la ligne 15 et le prolongement du T11. Les ingénieurs de la ville et les élus ont donc travaillé sur les solutions qui permettront aux habitants du quartier d'en profiter. Ces propositions ont été présentées et discutées avec les riverains le samedi 23 septembre. Premiers coups de pioche mi-octobre, pour une fin de travaux début 2024.

Une voie sécurisée et modernisée rue Saint-Stenay

L'axe cyclable de 680 mètres reliera le rond-point de l'Abbé Grégoire jusqu'au collège Aretha Franklin. À l'entrée du quartier, où la chaussée est large et la circulation dense, les cyclistes bénéficieront d'une voie réservée dans chaque sens. En remontant vers le nord, la voie sera partagée avec les automobilistes qui ne pourront pas dépasser les 30 km/h. Des ralentisseurs y veilleront ! La Ville en profitera pour rénover une partie de la chaussée ainsi que le plateau sécurisé à hauteur de l'école Cristiano Garcia.

Les places de stationnement seront maintenues, sauf celles déjà neutralisées par le plan Vigipirate devant l'enceinte scolaire. Des arbres supplémentaires et des espaces verts apporteront davantage de fraîcheur. Coût total des travaux : 609 000 euros, partagé avec la région Île-de-France et la métropole du Grand Paris qui participent au financement du projet. C'est logique, puisque l'axe connectera le réseau cyclable de Drancy à celui de la région et du département, notamment la voie vélo n°20, prévue rue de Stalingrad, qui doublera le tramway entre Saint-Denis et Bobigny.

Le vélo, une alternative au T1 modernisé

Les nouvelles rames du T1 permettront de transporter 15 % de voyageurs supplémentaires dès 2024. Cependant, il est urgent de délester ce tramway victime de son succès. Le vélo est une solution pour y parvenir, d'autant plus que la part des ménages disposant d'un véhicule est plus faible à l'Avenir qu'ailleurs en ville et que ce quartier est très jeune. Sur les 7600 habitants, 1400 sont âgés de 7 à 17 ans et 4600 sont actifs.

Afin de promouvoir davantage l'usage du vélo vers les pôles de transport, la ville prévoit d'implanter des parkings à vélos, dotés d'une station de gonflage et d'entretien de cycles à chaque extrémité de la rue Saint-Stenay. Les futures gares seront équipées de parkings sécurisés, comme l'ont été les logements OPH récemment résidentialisés. Ajoutez à cela le cumul des subventions municipales et régionales (jusqu'à 600 euros) pour l'achat d'un vélo électrique et vous obtenez une vraie proposition cohérente, intéressante et surtout accessible au plus grand nombre. ■



DES ALLÉES REPENSÉES

Les allées des résidences OPH ont été transférées dans le domaine communal. Popovitch, Nicolaiev, Spoutniks et Jean-Loup Chrétien pourront donc bénéficier d'une modernisation financée par la ville. Au programme : la rénovation des enrobés, des trottoirs, de l'éclairage public et de nouvelles plantations. À lire dans le prochain *Drancy Média*.



AGENDA

DIMANCHE 15 OCTOBRE

• Rugby

RCD - Sarcelles
15h stade Guy Môquet

LUNDI 16 OCTOBRE

• Éveil musical

De 10 h à 12h, Maison des parents,
1 rue R. Deschamps

MARDI 17 OCTOBRE

• Bal

Avec le CCAS et l'orchestre
de Joel Olmedo
Tarif : 9 euros
(Pâtisserie et boisson incluses)
14h, Espace culturel du parc

MERCREDI 18 OCTOBRE

• Job dating d'hiver

Avec la SIJ
De 13h30 17h30, salle Louis Méret

JEUDI 19 OCTOBRE

• Café des parents

Animé par une psychologue
clinicienne
De 9h30 à 12h, Maison des parents,
1 rue René Deschamps

• Coup de pouce informatique

Sur inscription au 01 48 96 45 67
ou sur place
De 14h à 16h, médiathèque G.
Brassens

SAMEDI 21 OCTOBRE

• Loto

Avec BBN
Toute la journée, salle Louis Méret

• Atelier d'animotricité

De 6 mois à 6 ans
De 10 h à 12h, Maison des parents,
1 rue R. Deschamps

• Le café des aidants

Avec Génération 120
De 14h30 À 16h,
16 rue Arthur Fontaine

• Musique en famille

Avec Musika Danse
De 15h à 20h, Maison Orange

DIMANCHE 22 OCTOBRE

• Hylian Zone 3

Tournoi de Super Smash Bros
drancy.fr/hylian
Entrée gratuite
De 9h à 20h, Espace culturel du parc

LUNDI 23 OCTOBRE

• Atelier d'éveil musical de 0 à 3 ans

Animé par Mom'Artré
10h et 11h, Maison des parents,
1 rue René Deschamps

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 OCTOBRE



• ATELIER DÉCORATION HALLOWEEN

De 14h à 16h, BBN (24 rue Voltaire)

MERCREDI 25 OCTOBRE

• ANIMATION HALLOWEEN

Avec Double Sens et Danton Cœur
De 14h à 17h
Jardins partagés du square
Nelson Mandela

• Rétrogaming

Jeux sur console avec des jeux
ayant marqué l'histoire
À partir de 7 ans, sur inscription
au 01 48 96 45 6S
De 14h à 15h30, médiathèque G.
Brassens

SAMEDI 28 OCTOBRE

• Vide dressing

De l'association BBN
De 10h à 15h
BBN (24 rue Voltaire)

• Dictée géante

de 14h à 17h, gymnase Paul Langevin

• ANIMATION HALLOWEEN

Faites-vous peur dans les sous-sols
de la piscine et faites votre baptême
de plongée dans une eau couleur
citrouille

De 18h30 à 20h30, stade nautique

• ATELIER CITROUILLES

Plus d'informations à venir
sur Drancy.fr

LUNDI 30 OCTOBRE

• CONCOURS DE DÉCORATION DE GÂTEAU POUR HALLOWEEN

14h (sur inscription),
BBN, 24 rue Voltaire

• Groupe de parole

Sur la parentalité
Animé par une psychologue
clinicienne
De 17h30 à 19h30, Maison
des parents,
1 rue René Deschamps

JEUDI 2 NOVEMBRE

• Coup de pouce informatique

Sur inscription au 01 48 96 45 67
ou sur place
De 14h à 16h,
Médiathèque G. Brassens

• Don de sang

Inscription
<https://dondesang.efs.sante.fr>
De 14h30 à 19h, Hôtel de ville,
salle des mariages

SAMEDI 4 NOVEMBRE

• Football

JAD - Saint-Ouen l'Aumône
18h, stade Charles Sage

LUNDI 6 NOVEMBRE

• Atelier d'éveil musical de 0 à 3 ans

Animé par Mom'Artré
10h et 11h, Maison des parents,
1 rue René Deschamps

MARDI 7 NOVEMBRE

• Bal

Avec le CCAS et l'orchestre
de Pascal de Smet
Tarif : 9 euros
(Pâtisserie et boisson incluses)
14h, Espace culturel du parc

MERCREDI 8 NOVEMBRE

• Atelier des parents

Comprendre et adopter des codes
de communication rassurants
avec nos enfants : principes de la
communication non-violente
De 14h à 17h, Maison des parents,
1 rue René Deschamps



"BIKER LIFE" OFFRE UNE SECONDE VIE À VOS CYCLOMOTEURS

Passionné de deux-roues depuis son enfance, Hakim s'est lancé depuis peu dans l'électrification de Solex et autres cyclomoteurs. Les trottinettes ne sont pas en reste. Une alternative écologique et économique pour vous déplacer en ville.



Hakim est un féru de deux roues et de vintage. Lorsqu'un Solex débarque dans son commerce, ses yeux pétillent. Originaire du centre-ville, il ouvre Biker Life en 2017. Son entreprise se lance dans la vente de pièces détachées puis se développe en proposant l'entretien et la révision de motos, cyclomoteurs, scooters, vélos ou encore trottinettes. Depuis maintenant un an, il propose aussi l'électrification de certains de ces véhicules.

Des trottinettes et cyclomoteurs plus fun

Si une vieille mobylette traîne dans votre cave, sachez qu'il est possible de lui redonner vie. Mais pour cela, il faut un certain savoir-faire. Un savoir qu'Hakim et son mécanicien (cf photo) ont acquis via NOIL, une entreprise française spécialisée dans le domaine de l'électrification. C'est là-bas qu'ils sont formés et NOIL devient leur fournisseur. "Je préfère le Made in France car les mobylettes c'est d'origine française !", insiste Hakim. NOIL joue un rôle de contrôle sur l'import des pièces, ce qui en garantit la qualité.

Le principe est le suivant. Il faut d'abord "déshabiller" le cyclo. On enlève le cache et on remplace le vieux moteur du véhicule par une version électrique flambant neuve. Ce moteur est alimenté par une batterie rechargeable qu'on place sur le

porte-bagage du véhicule. L'accélération se déclenche par une manette qu'on pousse pour avancer. On relie le tout et c'est parti ! La vitesse du cyclomoteur dépendra du modèle. Pour un Solex, on tourne autour de 42km/h. Biker Life peut électrifier plusieurs véhicules : Solex, Peugeot 103, Honda Dax, Vespa PX et autres scooters 50 cm³, ainsi que des trottinettes. L'offre se développe de plus en plus.

Se déplacer ? Oui ! Mais à quel prix ?

L'électrification peut faire l'objet d'une aide de l'État qui varie selon les revenus du demandeur et du véhicule à électrifier. Il est possible de toucher un bonus, une prime, ou les deux. D'après Hakim, l'électrification d'un cyclomoteur varie entre 0 et 600 €. Pour les trottinettes, la batterie peut-être un peu plus chère : jusqu'à 600 €. D'où le besoin de demander un devis. Le véhicule bénéficie d'une immatriculation et d'une carte grise gratuites comme tous les véhicules électriques.

Si l'envie de chevaucher votre deux-roues d'il y a 30 ans vous reprend, c'est désormais possible. ■

**Biker Life. 49 avenue Marceau. 01 48 36 61 78.
Du lundi au samedi de 10h à 18h (14h le samedi)**



Départ 10h

► Stade

Charles Sage

12^e FOULÉES DE L'AÉROPORT

Dimanche 26 novembre 2023

10 KM
COURSE
GRATUITE

Inscriptions en ligne sur drancy.fr/course

Renseignements : 01 48 96 45 89



BADMINTON

LES FOUS DU VOLANT

L'ASD Badminton a fait sa rentrée le 11 septembre dernier au Gymnase Paul Langevin. Adeptes de jeux de raquettes, c'est le bon plan pour se dépenser dans une ambiance joviale.

Tous les lundis, à partir de 17h30, les volants vibrent. L'ASD Badminton fait sa rentrée pour petits et grands au gymnase Paul Langevin, dans la rue Saint-Stenay du quartier Avenir. Si à l'origine, le badminton nous viendrait d'Asie et plus précisément de Chine, c'est en Angleterre qu'il s'est développé. Sous le nom battledore and shuttlecock – en français raquette et volant – ce jeu du XVIII^e siècle adoué par les jeunes femmes consistait à garder un volant le plus longtemps possible dans les airs. Aujourd'hui, les règles du badminton ont évolué pour en faire un sport olympique nécessitant une condition physique solide.

500 calories brûlées

Le badminton demande beaucoup d'énergie : environ 500 calories sont brûlées par heure de jeu. Les vertus de ce sport sont nombreuses : affiner sa silhouette, améliorer sa souplesse et ses réflexes, le tout en évacuant le stress. Le coach Rémi Ortigosa vous propose des cours d'initiation. Son credo : le plaisir du jeu ! La première étape est de découvrir ce sport puis de se perfectionner avec le temps.

Les adhérents sont de plus en plus nombreux depuis les années post-covid. De quoi trouver aisément un partenaire de jeu à son niveau parmi les 29 badistes. L'ASD Badminton a organisé une compétition interne avec 3 clubs voisins l'année



dernière et le coach souhaiterait reconduire l'événement : *"Cela donne un avant-goût de compétitions aux joueurs. La Fédération ne suggère pas énormément d'actions, donc on en propose de notre propre chef."*

Entraînements les lundis de 17h30 à 19h30, sous deux sessions d'une heure. La cotisation est au prix de 80 € pour les enfants et de 120 € pour les adultes. À vos marques. Prêts ? Smashez ! ■

Contact : asdrancy@wanadoo.fr / 01 48 32 40 02

NATATION ARTISTIQUE

ALIYA, SUR SA LANCÉE

Formée à la JAD natation artistique, Aliya Himmi poursuit son chemin. Elle est désormais en équipe de France jeunes.



C'est avec une très grande fierté que la JAD natation artistique a appris la participation d'Aliya Himmi au championnat du monde jeunes qui s'est déroulé, du 30 août au 3 septembre à Athènes. Née en 2009, elle est entrée toute jeune à l'école de natation du club drancéen avant de bifurquer vers la natation artistique en 2016, où elle sera entraînée jusqu'en 2021 par Muriel et Aurélie Chastagner. Ses prédispositions et son sérieux lui ont permis, dans le même temps, d'intégrer très jeune, dès 2017, le collectif jeunes de l'INSEP.

Depuis, Aliya est naturellement partie dans des structures bien plus importantes, afin de poursuivre son ascension. Ce qui ne l'empêchait pas de revenir participer au gala de la JAD en juin 2022 (notre photo). Désormais, à 14 ans, au Pôle France de Nantes, elle fait partie de l'équipe de France jeunes qui s'est classée 4^e lors de ce championnat du monde. ■

Nos jeunes ont du talent !

LE CAFÉ DES AIDANTS

S'occuper d'une personne malade, dépendante ou handicapée est une épreuve à laquelle on n'est jamais réellement préparé. Pouvoir en parler avec des professionnels peut se révéler salutaire.

L'association Génération 120 permet aux personnes en perte d'autonomie d'employer des personnels qualifiés ou des aides ménagères pour les aider à gérer leur quotidien. Elle est témoin de la difficulté et parfois de la souffrance de ceux qui accompagnent chaque jour des personnes malades ou diminuées. Ce n'est pas l'aspect chronophage qui importe : donner du temps pour ceux que l'on aime n'est pas un sacrifice. La difficulté vient avant tout de l'inconnu, comme lorsque l'on devient parent : on apprend au fur et à mesure et le doute peut rapidement s'installer.

C'est pourquoi il est important de parler avec des professionnels du secteur, pour faire le tri dans ses pensées, et ne pas se laisser déborder par la culpabilité de ne jamais en faire assez.

C'est pour discuter de tous ces sujets sensibles que Génération 120 organise, une fois par mois, le Café des aidants. En compagnie de Lætitia, psychologue, et de Clément, conseiller en économie sociale et familiale, vous pourrez aborder sans tabou toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer en aidant un proche. Cela n'a l'air de rien, mais c'est essentiel. ■

Prochain rendez-vous :

Samedi 21 octobre de 14h30 à 16h

Sujet : Face à la multitude d'intervenants sociaux : mieux connaître mes interlocuteurs et comment m'y retrouver

**16 rue Arthur Fontaine
01 48 95 20 08**

TRIBUNES

ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis 16 ans, la cantine est gratuite en élémentaire et les tarifs très sociaux en maternelle pour les enfants de Drancy. C'est un choix social de notre Municipalité, à laquelle la gauche s'opposait déjà et qu'elle a encore remis en cause lors du dernier Conseil Municipal. Les personnes hébergées n'en bénéficient car elles ne payent pas de loyer (et donc pas d'impôts locaux). Elles ont donc plus de moyens à la fin du mois qu'une famille drancéenne qui a les mêmes revenus et qui paye un loyer. Leur accorder la gratuité, comme le voudrait la gauche municipale, reviendrait à faire payer à leur place les drancéens qui ne bénéficient pas d'un logement gratuit, et sont donc plus en difficulté. Ce serait socialement injuste !

Vos élus de la Majorité municipale

ÉLUS DRANCY AUTREMENT

La cantine scolaire est gratuite pour tous sauf les plus pauvres. Depuis 2007, nos cantines élémentaires publiques sont gratuites sans condition de ressources pour tous, excepté pour les familles hébergées à titre gratuit. Cette exception exclut les familles les plus précaires. L'argument consistant à vouloir éviter l'effet d'aubaine ne tient pas quand on sait que le nombre d'inscrits à la cantine a presque doublé depuis qu'elle est gratuite. A ces familles qui sont sous mesure de protection sociale, on applique une politique discriminatoire et une tarification hors d'atteinte pour elles de 7,80€/repas. A quoi bon une gratuité qui ne s'applique pas à ceux qui en ont le plus besoin ?

Hacène CHIBANE
contact@drancy-autrement.fr
0620652448

ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

La taxe foncière grimpe, tout comme les tarifs des services municipaux. Bientôt nous aurons un Pass Navigo à 86 € par mois dès 2024. Les prix augmentent mais la qualité et la ponctualité du service public dans les transports en commun ne sont pas au rendez-vous. Même les cartes grises n'échappent pas à cette envolée des prix, voulue et votée par l'alliance LR-UDI à la Région. Le rôle de nos collectivités doit être un bouclier pour défendre les plus fragiles, pas de leur faire les poches. C'est peut-être pour cela que Mme la Maire a voulu assurer son avenir politique en se présentant discrètement, en deuxième position, aux dernières élections sénatoriales.

ensembledrancypourtous@gmail.com
Carine Niles, Lotfi BenYedder, Berivan Cipil, Rachid Belouchat, Patrick Chini



CONSUM'ACTEUR



LA TERRE DE SOMMIÈRES POUR FAIRE LA CHASSE AUX TACHES

Préserver l'environnement, respirer un air plus sain, faire des économies... Il est temps de passer au naturel pour l'entretien ménager. Détachant à sec, désodorisant et produit 100 % naturel, la terre de Sommières est polyvalente. Voici comment l'utiliser.

C'est une poudre argileuse ultrafine découverte au XIX^e siècle dans le village de Sommières, près de Montpellier. Elle est aujourd'hui principalement extraite du bassin méditerranéen, notamment en Turquie et au Maroc. De couleur verte, beige ou ocre selon sa provenance, elle possède des vertus dégraissantes grâce à son haut pouvoir absorbant, efficace sur toutes les surfaces non lavables. Et ce, sans avoir à frotter et sans laisser de trace, un vrai produit miracle !

> Comment l'utiliser ?

Il suffit de la saupoudrer en couche généreuse sur la tache à nettoyer, puis de laisser agir pendant 1 à 3 heures, voire plus pour les saletés incrustées. Un coup d'aspirateur et hop adieu les taches. Si l'opération est imparfaite, vous pouvez la renouveler.

> Quelles précautions d'emploi ?

Attention, il faut impérativement que la tache soit bien sèche avant d'intervenir. Sur certaines surfaces fragiles, testez d'abord son efficacité sur une zone non visible. Il est conseillé de stocker la terre de Sommières à l'abri de l'humidité, de la chaleur et de la lumière, afin qu'elle garde toutes ses propriétés. Même si elle n'est pas nocive, il est préférable de la conserver loin des enfants et des animaux.

> Détacher sols et meubles

Toutes les surfaces fragiles et non lavables comme les canapés, tapis, matelas, sièges auto et autres tissus d'ameublement, les cuirs, mais aussi les bois, marbres et carrelages peuvent être détachées à sec. Agissez au plus tôt avant

que la tache n'ait le temps de s'imprégner en profondeur. Éliminez d'abord l'excédent de gras avec un papier absorbant, saupoudrez et laissez agir. Une heure seulement pour les surfaces fragiles (marbre, granit), davantage pour les autres. Vous pourrez ensuite frotter ou tamponner la tache en douceur et aspirer la poudre.

> Enlever les taches incrustées sur le linge

Elle viendra à bout des traces de soda, vin, huile, maquillage et sang. Laissez agir de nombreuses heures, enlevez la poudre puis frottez délicatement avec une brosse. Autre possibilité : fabriquez un savon détachant naturel en diluant avec un peu d'eau chaude 5 cuillerées à soupe de terre de Sommières et 1 cuillerée à soupe de savon de Marseille, jusqu'à obtention d'une pâte lisse et solide. Placez dans un moule et laissez solidifier à l'air pour obtenir un savon détachant.

> Désodoriser son intérieur

La terre de Sommières absorbe très bien les mauvaises odeurs de la maison. Saupoudrez-en un peu sur les objets comme les tapis souillés, la litière du chat, les cendriers...

> Raviver l'éclat du linge de maison

Avant le lavage, laissez tremper le linge 1 à 2 h dans une bassine d'eau chaude avec un peu de terre de Sommières.

> Lustrer le parquet

Le parquet massif a tendance à absorber le gras. Dispersez de la terre en couche épaisse, laissez agir de 3 à 12 h. Aspirez la poudre restante et admirez !



Mercredi 18 octobre

Projection

Oscar et le monde des chats

Dans le cadre du festival du film d'animation

À partir de 8 ans – sur inscription

🕒 14h30

➡ Médiathèque Avenir

Micro-Folie

Les mercredis vidéos à la folie

Projection de concerts, Opéra, pièces de théâtre, court-métrage

🕒 De 14 h à 16h

➡ Château de Ladoucette

Jeudi 19 octobre

Humour

Michel Boujenah

Adieu les magnifiques

🕒 20h30

➡ Espace culturel du parc

Tarifs : 28,50 € (plein) /

25 € (réduit) / 19 € (abonné)

Samedi 21 octobre

Micro-Folie

Le portrait - musée numérique

🕒 14h et 15h30 (2 sessions)

➡ Château de Ladoucette

+ d'info, programme vacances du 23 au 27/10 sur Drancy.fr/MicroFolie

OP HIP-HOP FESTIVAL SPÉCIAL 50 ANS



Soirée spéciale breakdance avec des shows et des battles amateurs et professionnels. DJ's : Kakashi (concours

Juste Debout), VR The Legend (Groove Deluxe Party)

Entrée libre, inscription recommandée

Organisé par Open Mind avec le soutien de la ville. Participation de Paroles véritables et Générations hip-hop soul radio.

🕒 De 18h à minuit

➡ Espace Culturel du parc

Littérature

Rentrée littéraire 2023

Les coups de cœur des médiathécaires et libraires
Tout public, entrée libre

🕒 De 15h à 16h

➡ Médiathèque G. Brassens

Mercredi 25 octobre

Projection

Dreams

À l'occasion de la fête du cinéma d'animation

🕒 14h

➡ Médiathèque Bois de Groslay

Projection surprise

À partir de 8 ans - Inscription conseillée (01 48 96 45 63)

🕒 14h30

➡ Bibliothèque Paul Éluard

Contes

Rendez-vous contes

Pour toute la famille

🕒 De 15h à 16h

➡ Médiathèque G. Brassens

Vendredi 26 octobre

Projection

De l'autre côté du ciel

Film d'animation de Yusuke Hirota

🕒 14h30

➡ Médiathèque G. Brassens

Samedi 4 novembre

Micro-Folie

Le grand quiz

Testez vos connaissances en cuisine, sport, cinéma, art...

🕒 De 14h à 17h

➡ Château de Ladoucette

Contes

Rendez-vous contes

Spécial tout-petits (0-3 ans)

🕒 De 10h30 à 11h30

➡ Médiathèque G. Brassens

Lundi 6 novembre

Théâtre

Rock'n'roll cafards

Lauréat de Mai en scène 2023

De Robin R, par la compagnie des 2 Brunes

🕒 20h30

➡ Espace culturel du parc

Tarifs : 16 € 50 (plein),

13 € (réduit), 9,50 € (abonné)

CINÉMA

À L'ESPACE CULTUREL DU PARC



Mystère à Venise

🕒 Mardi 17/10 à 20h30 (VF)



La Pat' Patrouille : la super patrouille, le film

- 🕒 Mercredi 18/10 à 14h30 et 17h30
- 🕒 Dimanche 22/10 à 14h30 et 17h30
- 🕒 Lundi 23/10 à 14h30 et 17h30
- 🕒 Mardi 24/10 à 14h et 16h
- 🕒 Mercredi 25/10 à 14h30 et 17h30
- 🕒 Vendredi 27/10 à 17h
- 🕒 Samedi 28/10 à 17h
- 🕒 Dimanche 29/10 à 14h30

De plus belle

Un récit émouvant mis en lumière à l'occasion d'Octobre Rose.



- 🕒 Mercredi 18/10 20h30
- 🕒 Mardi 24/10 à 18h et 20h30

Séance : 6 € / Abonnés : 5 €

EXPOSITIONS

Pascal Boissière

«Sur le vif»

🕒 Jusqu'au 26 novembre

➡ Château de Ladoucette

Entrée libre

Yann Couedor

🕒 Jusqu'au 26 novembre

➡ Château de Ladoucette

Entrée libre

Drancy, Histoire d'une ville

🕒 Jusqu'au 12 novembre

➡ Parc de Ladoucette, devant le château de Ladoucette



INTERVIEW

FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON, IL SE RACONTE AVEC DIX VINS

Son 4^e spectacle, un grand cru intitulé Di(x) vin(s), est à déguster à Drancy le 25 novembre. Prenant prétexte de dix bonnes bouteilles, l'humoriste nous conte dix anecdotes, mêlant confidences intimes et personnages.

Comment vous est venue l'idée d'utiliser le vin comme fil conducteur ?

Je voulais un fil rouge original par rapport à tous les one-man-shows qui ont souvent la même construction, parfois même les mêmes blagues. Or le vin c'est une équation à plein d'entrées : on peut voyager dans le temps, dans l'espace, on se souvient de l'année, de ce qu'on a vécu, des gens avec qui on a bu la bouteille. Ce subterfuge me permet de me raconter, de voyager dans mes souvenirs et dans ceux de tout le monde.

Vous racontez donc des moments très conviviaux ?

Exactement ! J'ai écrit mon spectacle pendant le confinement, j'ai voulu quelque chose de très convivial, qui sonne comme des retrouvailles autour d'une bonne bouteille. Le vin étant ma passion, cela me correspondait bien. Mais on est loin d'une conférence, c'est vraiment un spectacle d'humour qui se sert du vin comme d'une madeleine de Proust pour dérouler la bande-originale de ma vie. Un peu comme lorsqu'on met de la musique et qu'on se souvient de son premier amour, de ses parents, d'un voyage...

Un souvenir plus fort que les autres ?

C'est forcément celui avec mes grands-parents qui mettent en bouteille un Saint-Pourçain l'année de ma naissance. Je retrouve cette vieille bouteille dans la cave, évidemment le vin est mauvais, passé, mais me rappelle ma grand-mère, fan de Reggiani... Ce fil qu'on tire peut amener à une certaine nostalgie aussi.

Cela pourrait devenir triste... !

On rit, je pense, du début à la fin. Mais on vient au spectacle aussi pour être touché. Je ne m'interdis pas des petits moments d'émotion de temps en temps, quand c'est sincère, il ne faut pas les renier même dans un

spectacle drôle. J'ai toujours fait ça, mais ce one man show est le plus intime de mes spectacles.

Comment se manifeste votre passion pour le vin ? Des cours d'œnologie ?

Non, je ne suis qu'amateur. Ce sont les rencontres qui m'ont fait apprécier le vin. Durant les tournées notamment... Je rencontre des vigneron ! C'est extraordinaire pour ça les tournées : un jour dans le Bordelais, le lendemain dans la Loire, le surlendemain en Alsace.

Et vous êtes aussi viticulteur, non ?

Oui, dans le Roussillon depuis 4 ans. Je suis tombé amoureux d'une femme qui m'a fait découvrir sa terre et j'en suis tombé amoureux. Je fais du vin avec Dominique Laporte, meilleur sommelier de France, pour célébrer cette belle terre du pays catalan. Je fais même les vendanges, cela me rend très heureux.

Votre spectacle accorde-t-il une place à l'improvisation ?

C'est assez écrit mais je ne m'interdis pas de rebondir de temps en temps sur une réaction ou selon mon humeur, mon vécu du jour, cela reste du spectacle vivant.

Une autre actualité ?

Mon dernier film, *La syndicaliste*, avec Isabelle Huppert vient d'être présenté à la Mostra de Venise, et je tourne *Le négociateur*, une mini-série avec Michel Jonasz que je coproduit. ■

Di(x)vin(s) FX Demaison
25 novembre 20h30
Espace Culturel du parc
Tarifs : 28,50 € (plein), 25 € (réduit), 19 € (abonné)



HALLOWEEN

LE PROGRAMME

ATELIER CRÉATIF : LA SORCIÈRE MALADROITE



Entre fantômes, vampires, loups-garous et autres créatures de l'ombre, venez créer avec des matériaux de récupération une sorcière pas très dégourdie.

BIBLIOTHÈQUE PAUL ÉLUARD – 11 OCTOBRE À 14H
MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS – 18 OCTOBRE À 14H
DÈS 7 ANS – INSCRIPTION OBLIGATOIRE

RENDEZ VOUS CONTES : SPÉCIAL HALLOWEEN



Des histoires qui font peur... ou presque !

MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS – 25 OCTOBRE À 15H
TOUS ÂGES CONFONDUS – ENTRÉE LIBRE

BLIND TEST MUSICAL PAROLES DE MÉCHANTS



Viens tester ta culture sur les grands méchants des contes ! Profites-en pour tester aussi ton courage avec les surprises monstrueuses préparées par tes bibliothécaires !

MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS – 28 OCTOBRE DE 15H À 17H
DÈS 8 ANS – ENTRÉE LIBRE

ESCAPE GAME – ATTENTION AUX SORCIÈRES



Attention aux sorcières ! est une expérience immersive et originale inspirée des escape rooms. Vous devrez évoluer par équipe dans des décors surprenants. Pour réussir votre mission, vous devrez coopérer, communiquer et partager vos trouvailles.

MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS – 31 OCTOBRE DE 14H À 18H
DE 10 À 99 ANS – ENTRÉE LIBRE

CINÉMA



LE MANOIR HANTÉ

25 octobre - 20h30
 28 octobre - 14h
 29 octobre - 17h30
 31 octobre - 21h

L'EXORCISTE (1974)

28 octobre - 19h
 31 octobre - 18h30

L'EXORCISTE : DÉVOTION

31 octobre - 21h

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Avzem KACIRAN - Isaiiah SANTOS SANDE - Adam STOICA - Joshua KOUTOUAN DUMOND - Yanel MOUAICI - Chady BOU MALHAB - Younous BENDAOU - Riyad BOUFFERRACHE - Madassa DEMBELE - Jennah RAHRAHI - Nour-Alyah BAÏTECH

MARIAGES

Samy SADAOUI et Chaira AYADI - Zakari AÏT EL HADI et Siham JAAFRI - William NARAÏNEN et Prisca BICKRAM - Farid DJEMAI et Safia SANDJAK - John DECLOMESNIL et Nathalie DERAY - Malick, DIALLO et Virginie GRONDIN - Azzedine BENHENNI et Sabine DJABALLAH - Bilal OTHMANI JEBABI et Agnes HADDAR - Nithursan NITHIYANANTHAM et Narthana KAMALESWARAN - Heverson DA SILVA NERY et Rayssa CANTIDIO BAHIA CHAGAS - Jérôme SAUVAGE et Amélie DESCLOUX - Makhlof IRNATENE et Amina BOUALLAK - Yunus MUSTAFAIEV et Fatoumata CAMARA - Najib MEHDAOUI et Imen MOSTEGHANEMI

DÉCÈS

Nicole WASSER, veuve VAN OVERBECK - Robert RIO - Jeanne FABRE veuve JANNIN - Dionisia APARICIO veuve ESCUDERO

MÉDECINE DE GARDE

Le service est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous y rendre :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi de 14h à minuit
- dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Maison médicale de Drancy

17-19, avenue Henri Barbusse
01 80 89 47 60

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde : www.monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 22 ET 29 OCTOBRE, 5 ET 12 NOVEMBRE

- Pharmacie des Quatre routes
129 avenue Henri Barbusse
01 48 30 22 65

- Pharmacie Barbusse
38 avenue Henri Barbusse
01 48 30 03 27
- Pharmacie La Nigelle
144 rue Roger Salengro
01 48 30 24 74

NUMÉROS UTILES

URGENCES

- Commissariat : 01 41 60 81 40
- Police municipale : 01 48 96 39 48
- SOS médecins 93 : 36 24

DÉMARCHES

- Standard mairie : 01 48 96 50 00

NAVETTES VERS LE CIMETIÈRE

À l'occasion de la Toussaint et du jour des défunts, la ville met en place des navettes supplémentaires en direction du Cimetière Intercommunal de La Courneuve :

Horaires des lundi 23 octobre, jeudi 26, lundi 30 et mercredi 1^{er} novembre :

13h30 Résidence les Lilas

13h40 Maison Orange

13h50 Place de l'Amitié

Horaires des mardi 24 octobre, vendredi 27 et mardi 31 :

13h30 Résidence Les Mimosas

13h40 Place de la Mairie

13h50 Maison du Temps Libre

TÉLÉTHON

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Drancy Téléthon cherche des bénévoles. Venez rejoindre l'équipe du collectif pour participer à certaines manifestations. Vos dons seront également les bienvenus afin d'alimenter le prochain loto.

Contact : telethon.drancy@gmail.com

LES CONSEILS DE QUARTIER

Vous souhaitez devenir conseiller de quartier et ainsi contribuer à l'amélioration de la vie de votre quartier ?

Drancy.fr/Quartiers
conseilsdequartier@drancy.fr
01 48 96 50 28

COLLECTES

COLLECTE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Recyclez vos déchets sans rendez-vous
Samedi 4 novembre de 9h à 13h

Place de l'Hôtel de Ville

DÉCHETTERIE MOBILE

Recyclez vos déchets sans rendez-vous
Samedi 4 novembre de 9h à 19h

Face au 86 rue Julian Grimau

Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (à Drancy)

+ d'infos sur le tri : Drancy.fr/Dechets

DÉCHETTERIE

Uniquement sur rendez-vous à prendre au 01 48 96 50 50

UNE QUESTION SUR LE TRI ?

Rendez-vous sur :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Vous entrez le nom de votre ville, le type de déchet que vous devez jeter et le site vous indique dans quelle poubelle vous devez le mettre.



NÉCROLOGIE

Le conservatoire perd un enseignant

Il aurait dû redémarrer ses cours le 11 septembre, mais il a été emporté avant de retrouver ses élèves. Gilbert Bastien, enseignant en claviers au conservatoire depuis 1990, s'est éteint prématurément le 14 septembre dernier. Très apprécié par l'ensemble de ses élèves, il savait être à leur écoute, les mettre en confiance et les emmener vers l'excellence, avec un sens du spectacle hors du commun.

Enfant de Drancy, il avait lui-même été élève du conservatoire. Derrière sa discrétion se cachait un pédagogue affûté. Mais Gilbert Bastien a par ailleurs mené une carrière professionnelle riche, avec notamment une dizaine d'années comme musicien du cirque Bouglione.

Il a été inhumé au cimetière de Noisy-le-Roi où il résidait avec son épouse. Il laisse un grand vide et beaucoup de tristesse parmi ses collègues, ses élèves et ses anciens élèves.

DON DE SANG

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous pesez au moins 50 kg ? Devenez donneur de sang. Grâce aux donateurs, l'établissement français du sang soigne chaque année un million de patients.

Inscription sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>
Prochain don du sang : le 2 novembre, de 14h30 à 19h

Dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville.

N° 478/ Bimensuel d'information local édité par Ville de Drancy
Place de l'Hôtel de ville - BP76 - 93701 DRANCY Cedex - 01 48 96 50 00

Directeur de publication : Anthony Mangin • Directrice de la Communication : Marie-Hélène Silvestre-Wackener • Rédacteur en chef : Xavier Delrieu • Rédaction : Aldwin Gauriat, Valentin Kany, Cécile Nangeroni • Photos : Antoine Jamonneau, Xavier Delrieu • Maquette/Illustrations : Thomas Dolesky, Clémence Gouyon, Mélissa Hollender • Imprimerie : RAS • Numéro tiré à 31 500 ex.
Dépôt légal : octobre 2023 • Contact : 01 48 96 50 90 / redaction@drancy.fr

LA MUNICIPALITÉ DE DRANCY

ORGANISE



OUVERT
À
TOUS

À DRANCY

NOMBREUX
LOTS
À GAGNER

SAMEDI 28 OCTOBRE À 13H

GYMNASSE PAUL LANGEVIN
96 RUE SAINT STENAY
93700 DRANCY

CONTACT :
TEL : 06 83 49 40 15
MAIL : LADICTEEPOURTOUS@GMAIL.COM



WWW.DICTEEPOURTOUS.FR

 
@LADICTEEPOURTOUS



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES